





GRAND PRIX ESSEC DES INDUSTRIES DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Prix: Ressources Humaines

- Date limite d'envoi des dossiers complétés : 10 octobre 2018 par mail à <u>gprixrse-chairegc@essec.edu</u>
- Toutes les informations sur http://grandprix-consommationresponsable.com/
- Votre contact pour toute question: gprixrse-chairegc@essec.edu
- Tous les champs sont à renseigner.

Principe de notation de chaque prix :

Les initiatives candidates seront évaluées selon 4 critères : Caractère innovant (coefficient 3) - Mise en œuvre et communication (coefficient 2) - Impact et résultats (coefficient 3) - Vision (coefficient 2). Une note sur 10 points sera attribuée sur chaque critère.

Une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.

Nom de l'initiative: « Handicap et réactivité », l'alliance d'un projet économique et d'un projet humain au service du consommateur

Nom de l'entreprise candidate (et logo): La Brosse et Dupont

Contact - Personne en charge du dossier : Sandra Favaretto, Directeur des Ressources

Humaines Groupe

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INITIATIVE

- 1. Date de l'initiative : 2014
- 2. Pitch: Résumez en 10 lignes votre projet.

Cette description sera reprise sur des supports de communication visant à présenter la démarche.

Réponse: La Brosse et Dupont, Entreprise de Taille Intermédiaire française, distribue des produits de grande consommation (Beauté, Coiffure, Hygiène, Maison) auprès des enseignes de la distribution alimentaire. Son leadership sur le marché repose sur le savoir-faire plus que centenaire des 850 personnes, hommes et femmes du Groupe, plus que sur la notoriété à proprement parler de ses marques distribuées. Une grande majorité des foyers français utilisent sans le savoir nos produits (+ de 6000 références en rayon).

Nous avons fait le choix d'inclure des équipes diverses pour enrichir notre savoir-faire.

En particulier, nous avons engagé depuis 2014 une initiative visant à inclure des personnes en situation de handicap physique dans nos activités logistiques.

Cette initiative répond à la conjonction de deux principes :

- Un besoin de réactivité pour livrer plus vite et plus simplement nos clients et le consommateur final.
- Une conscience de notre responsabilité sociétale. Nous considérons qu'une personne en situation de handicap peut par sa compétence et son engagement contribuer à l'activité de l'Entreprise. Par ailleurs, nous pouvons tous un jour ou l'autre être confrontés au handicap de l'un de nos proches ou de l'une de nos connaissances. Il nous paraît important d'inclure le travail des personnes en situation de handicap dans l'entreprise.



PRESENTATION DETAILLEE DE L'INITIATIVE

Critère 1: Caractère innovant de l'initiative

3. Caractère rupturiste / innovant du projet :

En quoi votre réalisation va-t-elle au-delà :

- des pratiques existantes au sein de votre entreprise ?
- de ce qui peut déjà exister dans d'autres groupes ou aux usages du secteur ?
- des contraintes légales et réglementaires ?

Réponse:

La Brosse et Dupont dispose de 2 sites logistiques et d'un site industriel dans les Hauts-de-France. Le Groupe a tout d'abord envoyé des produits à partir de ses sites à un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) pour effectuer leur conditionnement. Pour mémoire, les ESAT sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés. Le travail proposé en ESAT est adapté selon les handicaps des personnes. C'est le recours à un ESAT en externe.

Puis, en 2014, notre Société est allée dans une démarche plus inclusive en accueillant au sein de ses propres sites un ESAT, dit Indoor.

Les activités réalisées par les personnes de l'ESAT ont également évolué. Au départ de la mise en place des ESAT, elles effectuaient des tâches de conditionnement. Au fur et à mesure, elles ont effectué le montage d'offres promotionnelles destinées aux enseignes.

Cela s'est traduit d'abord par un aménagement des postes de travail personnalisé en fonction des capacités de chacun. Puis progressivement par un développement des compétences des personnes.

Les personnes en situation de handicap côtoient ainsi au quotidien les équipes travaillant sur le site ce qui facilite leur insertion « en milieu de travail ordinaire ».

Par ailleurs, nous avons gagné en réactivité et en simplicité en évitant des ruptures de charge sur des flux externes.

Les consommateurs achètent donc en rayon des produits préparés par l'ensemble des équipes dont des personnes en situation de handicap physique.

Notre engagement dans cette démarche répond à nos convictions en matière de responsabilité sociale.

Notre approche est innovante car elle est inclusive sur nos sites de personnes en situation de handicap physique dont les activités sont montées en complexité tout en assurant une livraison plus rapide et plus simple de nos produits à nos clients.

Critère 2 : Mise en œuvre et communication

4. Qui a donné naissance à ce projet (équipe/département) ? Dans quel contexte ?

Réponse : Le Président de la Société et l'équipe de leadership ont lancé cette initiative pour répondre à un besoin de réactivité vis-à-vis de nos clients et à un besoin de responsabilité sociétale.

5. Stratégie de déploiement de l'initiative :

- Etapes et les dates clés de la mise en place de votre projet
- Ampleur du projet (nombre de collaborateurs, marques, produits, sites concernés...)
- Enjeux économiques / financiers nécessités par le déploiement de l'initiative

Réponse :

- Etapes de mise en place de l'Initiative :

En 2014, nous avons accueilli l'équipe ESAT au sein de l'un de nos sites logistiques avec une mission de conditionnement de nos produits.

Après un retour d'expérience réussi, nous avons étendu l'expérience sur notre autre site logistique. Après 4 ans, les personnes en situation de handicap réalisent des opérations de promotion complexes. Cette montée en complexité s'est bien entendu faite après une évaluation rigoureuse des tâches et

des savoir-faire des personnes en recourant à l'aménagement des postes. Avec une nouvelle étape, récente, en septembre 2018, où nous avons étendu l'initiative sur notre usine en partenariat avec un autre ESAT.

Ampleur et enjeux :

Sur nos sites en France, nous avons plus de 6% de notre effectif qui, personnes en situation de handicap, contribuent à la réussite de nos activités (Base année 2017).

Sachant que, pour mémoire, la plupart des entreprises emploient 3,5% de personnes en situation de handicap et optent plus pour le paiement d'une contribution que pour l'inclusion du handicap dans leur entreprise.

6. Implication des collaborateurs de l'entreprise dans le déploiement de l'initiative :

- Moyens humains et matériels mis en place pour motiver et former les collaborateurs
- Sensibilisation / Communication interne autour de cette initiative

Réponse :

Cette initiative a été mise en place au travers d'une communication au sein de l'Entreprise, en particulier sur les sites :

- Implication du management
- Implication des représentants du personnel
- Communication aux personnels

Des retours sur expérience ont été conduits régulièrement et des échanges réguliers avec l'ESAT ont eu lieu pour avancer dans la démarche de l'Entreprise.



7. Partenariats noués pour mettre en œuvre le projet (le cas échéant)

Réponse :

Cette initiative a été réalisée en partenariat avec l'ESAT (2 Etablissements).

8. Information du consommateur et des parties prenantes :

- Actions de sensibilisation, d'information, aux consommateurs et aux parties prenantes du projet (supports, moyens, budgets ...). Insérer un exemple de visuel

Réponse :

Notre parti pris a été de ne pas informer le consommateur de notre démarche.

Nous avons communiqué en interne : management, équipes, représentants du personnel.

L'expérience démontrée a également constitué un vecteur de communication les équipes partageant des espaces communs avec des échanges mutuels.

Critère 3 : Impact et résultats

9. Impact et résultats quantitatifs :

Indicateurs chiffrés économiques et sociaux, évolutions par rapport à la situation initiale

Réponse:

- Sur un plan quantitatif:

Les personnes en situation de handicap ont réalisé 14392 présentoirs en 2017.

Sur un plan qualitatif :

Cette initiative est une expérience qui dure depuis maintenant quatre années. Nous avons donné aux personnes en situation de handicap la possibilité de nous apporter leur savoir-faire en ayant une approche inclusive du handicap ; de leur côté, elles nous ont apporté leur savoir-faire et un réel désir de bien faire.

10. Impact et résultats qualitatifs :

- Retombées internes de l'initiative : comportements, méthodes de travail, fierté etc., ...
- Retombées externes de l'initiative : en quoi vos clients, fournisseurs ou partenaires ont-ils été impactés par le projet ?

Réponse :

Cette initiative comporte des retombées positives:

- En termes de réactivité et de simplicité dans la livraison de nos produits à nos clients : le recours à l'ESAT Indoor nous a permis de gagner en réactivité et en simplicité ;
- En termes d'inclusion du handicap dans l'entreprise : les équipes en situation de handicap côtoient les équipes des sites facilitant l'inclusion du handicap « en milieu ordinaire » ;
- En termes de partenariat avec l'ESAT : ces expériences ont permis le développement d'un partenariat avec l'ESAT.
- En termes de satisfaction du client final : le client est livré par des équipes diverses, reflet de la réalité sociale et dans l'intérêt du consommateur final.

Critère 4 : Vision

11. Objectifs à court et moyen terme, perspectives :

Réponse :

L'objectif est de poursuivre durablement cette initiative qui s'inscrit dans une politique de gestion des ressources humaines intégrant pleinement la Responsabilité Sociale des Entreprises.

12. Cohérence avec la vision et la mission de votre entreprise :

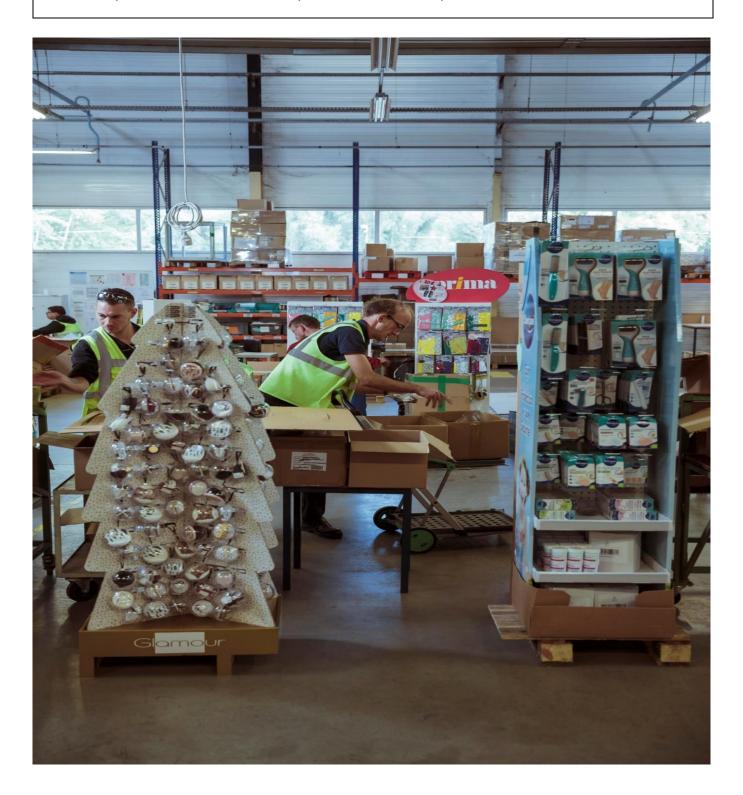
En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans la vision et dans la mission de votre entreprise, ou la fait elle évoluer ?

Réponse :

Cette initiative fait partie intégrante de notre vision de l'entreprise et de la gestion des ressources humaines.

Elle est une des initiatives qui associées à d'autres (parité hommes et femmes en particulier aux fonctions dirigeantes, formation, réduction de la pénibilité, Qualité de Vie au Travail ...) renforce notre engagement en termes de Responsabilité Sociale des Entreprises. Nous avons d'ailleurs obtenu le « Label Entrepreneurs Engagés » délivré par la Fédération Française des Entrepreneurs de France qui récompense les Entreprises s'engageant dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises.

Nous sommes convaincus que ces initiatives en favorisant l'autonomie des collaborateurs est une source incontestable de progrès et de performance et qu'elles sont indispensables pour entretenir et valoriser la première richesse de l'Entreprise, à savoir, son capital humain.



Annexes

Y a-t-il d'autres éléments utiles que vous souhaitez apporter au jury ?

2 exemples de présentoirs :

Pour le 1^{er} (A gauche), réalisation par l'ESAT de la pose de l'ensemble des 650 produits de para pharmacie composés de 44 références différentes pour nos clients.

Pour le 2nd (A droite), réalisation par l'ESAT d'une « offre promotionnelle tricot » de 174 produits composés de 20 références différentes pour nos clients.



Autorisation de publication des dossiers de candidature

Les participants autorisent l'Organisateur à rendre public leur dossier de candidature, et ce uniquement à des fins pédagogiques et de communication.

Cette autorisation est accordée à la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des prix.

En cochant la case ci-après, vous acceptez les conditions de participation :

Х

La participation au Grand Prix de la Consommation Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours, disponible à l'adresse : www.grandprix-consommationresponsable.com.

Les participants communiqueront autour du prix qui leur aura été remis, et notamment via l'utilisation du label lauréat

Date limite d'envoi des dossiers complétés : 10 octobre 2018 par mail à <u>gprixrse-chairegc@essec.edu</u>